



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2012. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Turnover dans les branches professionnelles

Branche professionnelle	Turnover annuel
 Secteur cadre de vie-technique	28,5 %
 Entreprises d'architecture	16,1 %
 Entreprises d'économistes de la construction	19,7 %
 Entreprises d'experts en automobile	16,7 %
 Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers	17,6 %
 Secteur juridique	34,7 %
 Études d'administrateurs et mandataires judiciaires	22,4 %
 Cabinets d'avocats	16,1 %
 Offres de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques	22,4 %
 Études d'huissiers de justice	22,2 %
 Secteur santé	16,1 %
 Cabinets dentaires	21,4 %
 Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers	26,8 %
 Cabinets médicaux	
 Pharmacie d'officine	
 Cliniques vétérinaires	
Ompl	24,1 %



TURNOVER PLUS ÉLEVÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Le turnover des salariés en Île-de-France est supérieur aux autres régions, d'au moins 4 points.

Trois branches affichent un turnover annuel supérieur à la moyenne régionale. Chaque secteur a au moins une branche concernée.

Les branches des entreprises d'économistes de la construction, des études d'huissiers de justice et des cabinets médicaux se distinguent par un turnover nettement inférieur à la moyenne régionale (16,1 %).